

Tremblay-en-France, le 14 mai 2009

Déclaration adoptée par le conseil municipal, lors de sa séance du 14 mai 2009, suite à l'interpellation de 74 agents d'EDF

Contact presse :
Marc Viellard
Tél : 06 22 03 74 74
Courriel : m.viellard@tremblayenfrance.fr

Depuis quelques semaines les agents d'EDF sont en action pour la validation de leurs salaires et la défense du service public.

Nous venons d'apprendre ce soir que plusieurs dizaines d'entre eux ont été mis en garde à vue suite à leurs actions.

La revalorisation des salaires et la défense du service public sont deux causes justes qui tiennent de l'action citoyenne et syndicale, et, ne peuvent en aucun cas être confondues avec des actes de délinquance.

C'est pourquoi le conseil municipal de Tremblay-en-France demande leur libération immédiate.